



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 12/07/2017

Votre annonce n°17-77154 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.

Les corrections ou annulations éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 13, 83
Annonce No 17-77154
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Métropole Aix-Marseille-Provence.
Correspondant : direction des achats et de la commande publique - service des marchés, 58 bd Charles Livon 13007 Marseille, tél. : 04-42-62-81-27, courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marchespublics.ampmetropole.fr>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : travaux d'installation et maintenance d'un dispositif de vidéoprotection urbaine pour le siège du Territoire du Pays d'aubagne et de l'étoile - métropole Aix-Marseille Provence.

Mots descripteurs : Equipements spécialisés, Surveillance, Vidéo, cinéma.

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 32323500.

Lieu d'exécution : territoire du Pays d'aubagne et de l'étoile - métropole Aix-Marseille Provence.

Code NUTS : FR824.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

la présente consultation concerne :

Travaux d'installation et maintenance d'un dispositif de vidéoprotection urbaine pour le siège du Territoire du Pays d'aubagne et de l'étoile, situé dans la Z.I des Paluds à Aubagne

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le titulaire aura également à sa charge :

- La réalisation des Dossiers d'ouvrages Exécutés (D.O.E.) à l'issue des travaux
- La formation du personnel exploitant
- Une assistance technique à l'issue de la réception du système (main d'œuvre et déplacement prévus sur dix jours)
- Une maintenance de type P3 comprenant :
 - La maintenance préventive des dômes et caméras trois fois par an
 - La maintenance des logiciels
 - La maintenance curative

La durée des travaux est de 3 mois calendaires (y compris période de préparation 1 mois) à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux. Le candidat pourra s'engager sur un délai moindre dans l'acte d'engagement.

La maintenance de type P3 a une durée de 3 ans à compter de la date de réception des travaux.

Estimation de la valeur (H.T.) : 28 000 euros.

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure négociée fixée à l'article 30-i 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Ces nouveaux marchés devront être conclus dans les trois ans à compter de la notification du présent marché.

Des variantes seront-elles prises en compte : oui. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie de 5,000%, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100,000% du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : une avance de 5% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.Travaux. Les prestations seront réglées par mandat administratif dans les délais fixés par le décret d'application no 2013269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : les travaux seront financés par les fonds propres du Territoire du Pays d'aubagne et de l'étoile de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement n'est imposée. Toutefois, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : garanties et capacités techniques et financières.

Situation juridique - références requises : copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Attestation sur l'honneur fournie par le Territoire Du Pays d'aubagne et de l'étoile dûment complétée, datée et signée par le représentant qualifié du candidat ;

Preuve de l'habilitation du signataire (statuts ou extrait Kbis désignant le signataire comme représentant de la structure candidate, pouvoir, délégation de signature ou équivalent)

Formulaire Dc1 (facultatif).

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; Formulaire Dc2 (facultatif)

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; Les certificats de qualification professionnelle qualifelec, apsad courants faibles ou équivalents. Il est rappelé que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 70 %;
- valeur technique : 30 %;
- sous-critère n°1 de la valeur technique : caractéristiques et performances des matériels proposés : 50 %;
- sous-critère n°2 de la valeur technique : méthodologie explicitement détaillée - qualité et crédibilité du mémoire technique : 35 %;
- sous-critère n°3 de la valeur technique : étendue et qualité de la maintenance p3 : 15 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 8 septembre 2017, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 74170281.

Renseignements complémentaires : une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectuée cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités pratiques de la visite sont précisées dans le règlement de la consultation. Le dossier de consultation des entreprises est disponible sur le profil acheteur de la Métropole : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>. Les candidats peuvent aussi demander la transmission du dossier de consultation des entreprises sur un support physique électronique (Cdrom).

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la remise des offres sous forme papier s'effectuera soit par envoi postal (recommandé avec A.R ou par tout moyen permettant de donner date et heure certaines de réception et de garantir la confidentialité des documents), soit par remise directe contre récépissé de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) aux adresses ci-dessous :

- par remise directe (y compris Chronopost ou équivalent) :
Métropole Aix-Marseille Provence
Direction des Achats et de la Commande Publique - service des Marchés
Le Sextant, 1^{er} étage
44 boulevard de Dunkerque
13002 Marseille

- par voie postale :
Métropole Aix-Marseille Provence
Direction des Achats et de la Commande Publique - service des Marchés
10 place de la Joliette - les Docks, Atrium 10.7 - B.P. 48014
13567 Marseille

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

Les candidats peuvent également transmettre leurs documents par voie dématérialisée sur le profil acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 juillet 2017.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22 Rue de Breteuil 13281 Marseille Cedex 6, tél. : (+33)4-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges en matière de marchés publics de Marseille (C.C.I.R.A.L) préfecture de Région Provence Alpes Cote d'azur - secrétariat général pour les affaires régionales 13282 Marseille Cedex 20, tél. : (+33)4-91-15-63-74.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel prévu aux articles L.5511 à L.55112 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.55113 à L.55123 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 4211

À R. 4217 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant D'Un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Eléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 74170281

Libellé de la facture : Territoire du Pays Aubagne et de l'Etoile - Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds 13400 Aubagne

Siret : 24130026800034

Classe de profil : Autres organismes publics

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 8 septembre 2017

Objet de l'avis : travaux d'installation et maintenance d'un dispositif de vidéoprotection urbaine pour le territoire du pays d'aubagne et de l'etoile - métropole aix-marseille provence

Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun





> Informations légales